

# Session d'automne 2005 : décision modificative n°2 du budget 2005

## Deuxième décision modificative du budget 2005 :

### ce que le Conseil général de l'Aube a décidé

Réuni en session ordinaire, les 17 et 18 octobre 2005, le Conseil général de l'Aube a apporté les derniers ajustements au budget 2005 : plus de crédits (éducation-formation, prise en compte de nouveaux dossiers (amélioration du cadre de vie), lancement et accompagnement de projets nouveaux (développement économique).

### Au fil des rapports

#### Economie

- Technopole de l'Aube : bientôt un second hôtel de bureaux
- Extension-modernisation de Bonduelle Traiteur Appétifrais (St-Benoist-sur-Vanne)
- L'Aube, membre actif de « Champagne-Ardenne développement »

#### Education-formation

- Collèges : hausse de 6,5 % de la dotation de fonctionnement
- Transports scolaires : hausse des carburants, renforcement du règlement de discipline

#### Cadre de vie

- Nouveaux aménagements de communes

### Technopole de l'Aube : bientôt un second hôtel de bureaux pour compléter le premier, déjà complet

L'hôtel de bureaux situé sur la Technopole de l'Aube (Troyes/Rosières) affichera complet à compter du 1er janvier 2006. La société LDR Médical (prothèses) qui en occupe actuellement le second étage connaît un essor tel, en effet, qu'il est envisagé de lui louer l'ensemble du bâtiment.

Comme les 2 autres structures d'accueil d'entreprises de la Technopole (pépinière d'entreprises et hôtel d'entreprises) sont également utilisées, le Conseil général va construire un second hôtel de bureaux.

**Objectif :** pouvoir continuer à répondre aux demandes de location sur le site, de la part des entreprises sortant de la pépinière ou de l'hôtel d'entreprises.

Ainsi le Conseil général fidélise sur son territoire et sur celui de l'agglomération troyenne, les activités nouvelles qu'il a contribué à faire naître.

Compte-tenu de la similitude des 2 opérations, c'est le concepteur du premier hôtel de bureaux (**le Cabinet Axis Architecture**) qui assurera la maîtrise d'œuvre de cet hôtel de bureaux n°2.

Le nouveau bâtiment, qui **devrait ouvrir début 2007**, comprendra **3 000 m<sup>2</sup>** répartis sur **3 niveaux**.

**Coût :** estimé à 4,5 millions d'euros. Les loyers équilibreront l'opération.

## **Extension-modernisation de Bonduelle traiteur Appétifrais (St-Benoît-sur-Vanne) : 28 emplois permanents en plus, annoncés à l'horizon 2007**

Le Conseil général débloque **une subvention de 111 700 €** pour accompagner un important projet d'extension-modernisation de l'entreprise Bonduelle traiteur Appétifrais à St-Benoist-sur-Vanne.

**Ce projet**, qui accompagne la croissance soutenue et constante de l'entreprise,

**doit déboucher sur la création de 28 emplois permanents d'ici 2007.**

Estimé à 5,6 millions d'euros, il est :

- autofinancé à 79 %, par l'entreprise
- soutenu à 21 % par les pouvoirs publics (Union européenne-FEOGA : 15 %, Etat : 2%, Région : 2%, **Conseil général : 2%**).

Le versement de la subvention est soumis à la signature d'une convention qui prévoit le reversement total ou partiel de l'aide au Conseil général (en cas de non respect de l'objectif).

### **Le détail du projet**

- augmentation de **la capacité de fabrication et de conditionnement** qui **pass**e de 11 800 à **18 000 tonnes** ;
- mise en place d'une **technologie de conditionnement innovante** : **barquettes operculées sous atmosphère**. Cette technologie doit encore améliorer la conservation des produits et le niveau de sécurité alimentaire. Sa mise en place se traduira par l'arrivée de 2 nouvelles lignes de conditionnement et par la transformation des 8 lignes existantes.
- **extension** de l'atelier de préparation de légumes et de préparation des sauces ;
- **création de 28 emplois** permanents à l'horizon 2007.

L'entreprise SAS Bonduelle Traiteur Appétifrais :

- production de salades traiteur déjà assaisonnées, prêtes à la consommation, à partir de produits frais (notamment issus de l'agriculture légumière au bois) ;
- 530 salariés sur 2 sites, dont 173 permanents et 57 saisonniers à St-Benoist-sur-Vanne (données au 30 juin 2004) ;
- société constituée en 2003,
- a fait suite à la création, en 1990, à St-Benoist-sur-Vanne, d'Appétifrais SA, – société reprise en 1995 par Salade minute (alors leader du marché) puis entrée, en 1997, dans le groupe Bonduelle.

## **Promotion et développement économique : le département de l'Aube entre dans Champagne-Ardenne développement**

Le Conseil général de l'Aube devient membre actif de « Champagne-Ardenne développement », association créée en février 2005 à l'initiative du Conseil régional.

**Fédérant de nombreux acteurs du développement économique**, cette jeune structure s'est donné pour missions, entre autres, de :

- promouvoir, en France comme à l'étranger, l'économie et les projets de la région, pour en améliorer l'image et l'attractivité ;
- prospecter de nouveaux investisseurs français et étrangers susceptibles de s'implanter dans la région (filères existantes ou de diversification) ;
- favoriser le développement des entreprises champardennaises à l'international ;
- accueillir au mieux les nouveaux projets d'investissement en mobilisant les partenaires publics et privés.

### **Collèges publics :**

#### **augmentation de 6,5 % de la dotation de fonctionnement pour 2006**

L'augmentation de 6,5 % de la dotation de fonctionnement accordée aux collèges par le Conseil général est principalement **liée à 2 raisons** :

- l'augmentation du **coût des énergies** (chauffage),
- le financement, désormais, de **l'enseignement de la natation** pour les élèves de sixième, (décision de mai 2005 : prise en charge des droits d'entrée et des frais de transport, pour les collèges éloignés d'une piscine).

### **Transports scolaires :**

#### **hausse du carburant et renforcement du règlement**

Un nouveau crédit complémentaire (200 000 €) est débloqué, afin de **faire face à l'augmentation des dépenses de carburant.**

Par ailleurs, face aux incivilités qui se multiplient ces dernières années, le règlement de discipline se renforce : obligation, en cas de retrait, de venir récupérer son titre de transport auprès du service des transports départementaux, nouvelle sanction possible (l'exclusion définitive), etc.

### **Aménagements de communes :**

#### **demandez le programme complémentaire**

**13 opérations nouvelles** complètent le programme annuel d'aide aux aménagements de communes.

Parmi les bénéficiaires : Savières (170 500 € de travaux et équipements, place de l'Eglise) et Crancey (110 000 € de travaux place du Café et place de l'Eglise).